

Dans le cadre du programme AP, les participants au régime sont tenus d'obtenir une autorisation préalable pour un certain nombre de médicaments sur ordonnance. Si vous comptez déposer une demande de règlement pour l'un des médicaments désignés (figurant sur la liste ci-dessous), vous devrez fournir de l'information qui déterminera si le médicament est remboursable au titre du régime. Le programme d'autorisation préalable (AP) est géré par Shoppers Drug Mart^{MC} par l'entremise de son service de soins spécialisés HealthWATCH^{MC}.

Veillez suivre les étapes suivantes pour demander l'autorisation requise par votre protection :

- Imprimez le formulaire d'autorisation préalable HealthWATCH^{MC} se trouvant dans la section *DEMANDES DE RÈGLEMENT > Formulaires et outils* du portail *mes-avantages.ca*.
- Entrez tous les renseignements demandés avec votre médecin
- Envoyez le formulaire au service de soins spécialisés HealthWATCH^{MC} pour examen

HealthWATCH^{MC} communiquera sa décision dans un délai de deux jours ouvrables suivant la réception de votre formulaire dûment rempli. Lorsque la protection sera approuvée, vous pourrez acheter le médicament (à l'exception des médicaments « spécialisés ») à la pharmacie de votre choix en utilisant la carte Assure de TELUS Santé.

Le remboursement des médicaments désignés ci-dessous doit faire l'objet d'une autorisation préalable. Vous et votre médecin devrez remplir le formulaire approprié et le transmettre au service de soins spécialisés HealthWATCH^{MC}.

ABRAXANE	ENTYVIO	JAKAVI	PREVYMIS	TASIGNA
ACTEMRA	EPCLUSA	KALYDECO	PROCYSBI	TECFIDERA
ADCIRCA	ERELZI	KEVZARA	PULMOZYME	TEMODAL
ADEMPAS	ERIVEDGE	KINERET	RADICAVA	THALOMID
AFINITOR	ERLEADA	KISQALI	RAVICTI	TRACLEER
AIMOVIG	ESBRIET	KUVAN	REBIF	TREMFYA
ALECENSARO	EXTAVIA	LEMTRADA	REMICADE	TRUXIMA
AUBAGIO	EYLEA	LENVIMA	REMODULIN	TYKERB
AVONEX	FAMPYRA	LONSURF	REMSIMA	TYSABRI
AVSOLA	FASENRA	LUCENTIS	RENFLEXIS	UPTRAVI
BENLYSTA	FASLODEX	LYNPARZA	REPATHA	VELCADE
BEOVU	FERONA	MABCAMPATH	REVATIO	VENCLEXTA
BETASERON	FLUDARA*	MAVENCLAD	REVLIMID	VERZENIO
BOSULIF	FORTEO	MAVIRET	REVOLADE	VISUDYNE
BRENZYS	GALAFOLD	MAYZENT	RINVOQ	VIZIMPRO
CABOMETYX	GALEXOS	MEKINIST	RITUXAN	VOLIBRIS
CANTENA	GENOTROPIN	MYOZYME	RUXIENCE	VOSEVI
CAPRELSA	GILENYA	NEULASTA	RYDAPT	VOTRIENT
CERDELGA	GIOTRIF	NEXAVAR	SAIZEN	XALKORI
CEREZYME	GLATECT	NINLARO	SANDOSTATIN*	XELJANZ
CERTICAN	GLEEVEC	NITISINONE	SEROSTIM	XEOMIN
CIMZIA	HADLIMA	NORDITROPIN	SIGNIFOR	XGEVA
CINQAIR	HANZEMA	NUBEQA	SILIQ	XIAFLEX
COPAXONE	HARVONI	NUCALA	SIMPONI	XOLAIR
COSENTYX	HERCEPTIN	NUTROPIN AQ	SKYRIZI	XTANDI
COTELLIC	HUMATROPE	OCREVUS	SOMAVERT	XYREM
CUVPOSA	HUMIRA	OFEV	SOVALDI	ZELBORAF
CYSTADROPS	IBRANCE	OMNITROPE	SPRYCEL	ZELJULA
DIACOMIT	ICLUSIG	OPSUMIT	STELARA	ZEPATIER
DUODOPA	ILARIS	ORENCIA	STIVARGA	ZOLINZA
DUPIXENT	ILUVIEN	ORFADIN	SUTENT	ZYDELIG
DYSPORT	INFLECTRA	OTEZLA	TAFINLAR	ZYTIGA
EMGALITY	INLYTA	PHEBURANE	TAGRISSO	
ENBREL	INTRONA*	POMALYST	TALTZ	
EVENITY	IRESSA	PRALUENT	TARCEVA	

* Les résidents du Québec n'ont pas besoin d'autorisation préalable pour ce médicament en raison des dispositions législatives de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).